

OFFRE D'EMPLOI INTERNE (CCN 66)

ETABLISSEMENT : Pole ARIMC Ets du Colombier **LIEU DE TRAVAIL** : Sur les services d'hébergement du Pôle

POSTE A POURVOIR : Aide Médico-Psychologique (H/F) **DATE** : 01 mars 2017

EMPLOI : Aide Médico-Psychologique (H/F) **QUALIFICATION** : Aide Médico-Psychologique (H/F)

MODALITES DU CONTRAT :

Type de contrat : CDD CDI Temps complet Temps partiel

Temps de travail : 1 ETP 0.75 ETP 0.50 ETP Autres :

Organisation des horaires : Hebdo Aménagement sur l'année Forfait

Internat Externat

MISSIONS : Vous travaillerez au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans un pôle d'hébergement accueillant 72 personnes adultes en situation de handicap (paralysie cérébrale) bénéficiant d'une orientation en ESAT, SAJ ou en FAM.

Sous l'autorité du chef de service, vous participerez à l'accompagnement collectif et à l'accompagnement individuel tant dans les actes de la vie quotidienne (levers, repas, soins, activités, couchers,...) que dans les activités que vous proposerez.

Vous mettrez en œuvre le projet personnalisé d'accompagnement des personnes dont vous assurerez la référence en partenariat avec le SAJ et l'ESAT et en collaboration avec l'équipe paramédicale.

Vous veillerez au bien-être physique et psychique des personnes accueillies, favoriserez leur expression, leur participation et le lien social.

Formation initiale ou complémentaire demandée : DEAMP (Diplôme de niveau V)

Expérience souhaitée : La connaissance du public serait un plus.

Autres conditions nécessaires : Permis B obligatoire pour la conduite des véhicules.

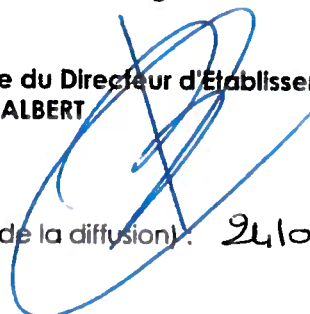
Bonne maîtrise des écrits professionnels et implication dans le travail d'équipe et institutionnel.
Bonnes aptitudes physiques (manutention des personnes).

Adresser lettre de motivation + CV à : Mr Bernard ALBERT Directeur des Etablissements du Colombier
470 rue de la pièce 01260 VIRIEU LE PETIT ou foyer.virieu@arimc-ra.org

Signature de la Directrice Générale
Valérie LÖCHEN



Signature du Directeur d'Etablissement
Bernard ALBERT



Date de diffusion (à l'affichage durant un mois à partir de la diffusion) : 24/01/2017